

Cette réalisation a été cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du programme LEADER Estuaire



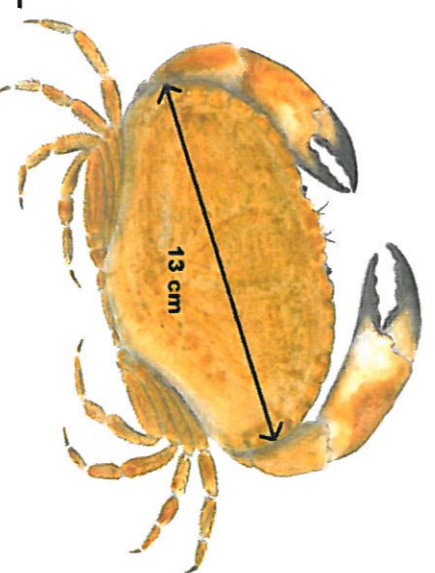
Avis aux pêcheurs à pied du plateau de Cordouan

En 2011, environ 2 500 pêcheurs à pied ont fréquenté le plateau de Cordouan.

En 2012, le SMIDDEST gestionnaire souhaite rappeler les règles suivantes :

- Le prélèvement maximum par pêcheur et par marée est de 5 kg
- Les pierres manipulées doivent être replacées dans leur position initiale
- Les tailles réglementaires doivent être respectées

Tourteau : 13 cm en largeur



Respecter ces règles permet d'assurer un impact minimum de la pêche sur le milieu naturel ce qui favorise le maintien durable de l'activité. Des actions de sensibilisation seront conduites lors des grandes marées.

Le Cadmium: un problème potentiel à prendre en compte

L'Estuaire de la Gironde est touché depuis de nombreuses années par une pollution au Cadmium. Les mollusques filtreurs accumulant facilement ce métal, la consommation des huîtres de l'estuaire est interdite (site classé en D).

Sur Cordouan, des interrogations subsistent en raison notamment d'un manque de données de suivi (le site n'est pas classé comme zone de production et les dernières analyses datent de 2002) et de la position au large.

En conséquence, le SMIDDEST ne peut que rappeler les mesures de précaution suivantes :

- Limiter les prélèvements et la consommation d'huîtres
- Eviter de consommer la pâte brunâtre située sous la carapace des crabes

Par ailleurs, le SMIDDEST rappelle qu'il est interdit de ramasser et de consommer les coquillages situés à proximité immédiate du phare car la zone est sous l'influence des rejets des eaux usées des toilettes (arrêté municipal de la commune du Verdon-sur-Mer)